

*J'ai
choisi*

de devenir
curatrice
volontaire

“ Je place
mes compétences
sous le signe
de la solidarité ”

Qui a besoin d'aide et de protection?

Le vieillissement, la maladie, le handicap ou les accidents de la vie peuvent rendre une personne vulnérable. Parfois, elle ne peut plus s'occuper seule de ses affaires. Elle a alors besoin d'une protection sous la forme d'une curatelle.

Quand la famille ou les proches ne peuvent pas lui venir en aide, un curateur, volontaire ou professionnel, est nommé par l'Etat.

Son rôle : protéger la personne vulnérable et l'aider à faire face aux difficultés qu'elle pourrait rencontrer sur le plan administratif, social ou financier, jusqu'à ce qu'elle aille mieux et, lorsque c'est possible, qu'elle retrouve son autonomie.



**Rejoignez
les curateurs vaudois
dès maintenant!**

www.vd.ch/curatelles

0800 628 700

Etre curateur volontaire c'est:

- > Un engagement utile et de proximité.
- > Une action de solidarité gratifiante.
- > Une activité rémunérée.

**Votre engagement
est essentiel!**

L'Etat de Vaud vous assure

-  > **Un mandat adapté** à vos disponibilités, vos envies et vos compétences.
-  > **Une formation complète** qui pourra vous servir au-delà de votre engagement.
-  > **Un soutien par des professionnels spécialisés**, qui vous conseilleront et vous accompagneront à toutes les étapes de votre mandat.
-  > **Une rémunération intéressante** de 1 800 francs par an et par mandat.
-  > **Une attestation** à la fin de votre mandat.

Pourquoi pas vous?

→ VOUS SOUHAITEZ...

- › Vous investir pour améliorer le quotidien d'une personne vulnérable
- › Acquérir de nouvelles compétences
- › Etre rémunéré pour votre engagement

→ VOUS APPRÉCIEZ...

- › Le contact avec d'autres personnes
- › Les démarches sociales, financières et administratives

→ VOUS AVEZ...

- › Du temps libre
- › Du tact et de la patience

**Devenez curateur
volontaire!**



www.vd.ch/curatelles

0800 628 700